

Commentaires de presse qui nous sont parvenus après le
1er octobre sur la déclaration de la Suisse à Bruxelles

I Presse suisse

Le ton général est à l'approbation, mais il y a quelques critiques. Celles-ci portent soit sur le contenu même de la déclaration, soit sur la politique présente et passée de la Suisse envers la CEE.

1. Opinions critiques

a) La Suisse (2 octobre 1962) (neutre)

Dans un article consacré à l'élection de M. le Conseiller national Bonvin, E. Perron critique assez vivement la déclaration de la Suisse à Bruxelles. Le Conseil fédéral, dit-il, se déclare prêt à coopérer étroitement avec la CEE alors que "le souverain constitutionnel n'a pas été appelé à donner son avis sur une démarche dont il ne connaît guère le but et dont nul encore ne peut évaluer les conséquences". Il semble que les Conseillers fédéraux "tout absorbés par les problèmes de leur ressort gouvernemental et traumatisés par l'échec de leurs projets de libre échange européen n'aient plus d'oreilles que pour les doléances et les objurgations d'une partie de notre industrie et de notre commerce d'importation". "Il est clair que, dans un monde presque entièrement livré au pouvoir personnel, ils admettent mal de ne pas disposer de pleins pouvoirs - qu'ils réclameront peut-être un jour - et d'être ligotés, sinon par la lettre, du moins par l'esprit de la constitution et de la démocratie. On peut trouver significatif, à ce propos, que le mémorandum suisse fasse une si large part à la défense de la neutralité - parce que le bloc de l'Est et les pays non-engagés nous observent - et mentionne sans plus insister notre régime institutionnel et le système démocratique dont on peut se demander s'ils ne joueront pas le rôle de monnaie d'échange dans les négociations !

La vieille distinction murrassienne entre le pays légal et le pays réel s'impose à la conscience, en cette occurrence. Et si l'on approuve le Conseil fédéral de se soucier tant de la prospérité économique dont dépend le bien-être du peuple, on le soupçonne de ne pas assez tenir compte du civisme de cette Suisse où se trouve peut-être une majorité d'hommes pour préférer à l'abondance matérielle le sentiment d'être maîtres chez eux et seuls responsables de leur avenir."

La thèse de Perron est réfutée indirectement dans un article de C. Alder "Volksrechte trotz Assoziation" dans la National-Zeitung du 13/14 octobre 1962 :

"..... Auch bisher konnten aber - unnötig daran zu



- 2 -

erinnern - völkerrechtliche Verpflichtungen, die unser Land eingegangen ist, nicht einseitig mit Hilfe einer Initiative einfach aus der Welt geschaffen werden.

Die mancherorts befürchtete "Einschränkung" der Volksrechte hält sich somit beinahe im gleichen Rahmen wie eh und je, denn faktisch ersetzt der Assoziationsvertrag die grösste Zahl der bestehenden Wirtschaftsverträge mit unseren Nachbarstaaten. Neu sind nur die wirtschaftspolitischen Verpflichtungen. Sie sind bedingt durch die zusätzlichen Vorteile, die mit der Intensivierung der bisherigen wirtschaftlichen Kooperation zu einer engeren wirtschaftspolitischen Zusammenarbeit erstrebt werden. Die echte Frage, vor die sich unser Volk in nächster Zeit gestellt sehen wird, lautet daher nicht "Wahrung der Volksrechte oder Integration?". Es geht um die Bereitschaft, diejenigen Verpflichtungen und Rücksichtnahmen auf sich zu nehmen, welche die Zusammenarbeit mit der westeuropäischen Gemeinschaft erfordert."

b) La Voix ouvrière (11 octobre 1962) (P.O.P.)

Citant la "Gazette de Lausanne", doute de la solidarité de l'engagement de Londres. La défense de la neutralité suisse ne sera certainement pas considérée comme un intérêt légitime. Il n'est, du reste, pas certain que le gouvernement conservateur anglais ait gagné la partie et l'on "pourrait conseiller aux socialistes suisses (dont certains se font gloire de leur esprit "européen") d'observer un peu ce qui se passe en Grande-Bretagne. Non pas au gouvernement, mais du côté du peuple !..."

c) La Nouvelle revue de Lausanne (radical)

Dans un article du 12 octobre, René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, juge la déclaration de la Suisse "un peu trop intégrationniste". Toutefois "l'agriculture suisse peut se déclarer en principe satisfaite de la prise de position du Conseil fédéral."

d) L'Illustré

L'Illustré du 27 septembre 1962 publie un article assez négatif sur la politique de la Suisse : l'EFTA a fait faillite et la Suisse, abandonnée par l'Angleterre se trouve dans une position très faible face à un Marché commun qui est une menace tant pour ses intérêts économiques que pour sa neutralité et son indépendance.

e) Finanz und Wirtschaft (10 octobre 1962)

Est résolument opposé à l'association de la Suisse pour des raisons de toutes sortes (danger pour l'indépendance de la Suisse, risque de voir la Suisse perdre une position économique et financière privilégiée, crainte de l'influence socialiste des pays scandinaves, de l'"apertura a sinistra", etc.).

/...

"Die politische und ökonomische Situation Westeuropas liegt noch im Dunkeln; allzu grosse Zuversicht ist nicht am Platze, und diese Erkenntnis muss auch unserer Bereitschaft zur Angliederung an die EWG gewisse Grenzen setzen".

f) La Feuille d'avis de Neuchâtel (neutre)

Se préoccupe sous le titre "La province suisse assujettie à la bureaucratie des Six", du rapprochement de notre législation sociale avec celle des Six et fait état d'une enquête menée par l'Union centrale des associations patronales qui a montré que la plupart des entreprises se distançaient de la conception d'une Europe supranationale habilitée à régir l'ensemble de l'activité économique politique et sociale d'un Etat.

Un autre article du même journal critique la bureaucratie des Six:

"On ne peut se défendre de penser que dans la confusion des principes et des intérêts, les techniciens, eux savent ce qu'ils veulent : mettre en marche une énorme machine administrative qui prendra de plus en plus la place du pouvoir de décision et imposera ses conceptions monolithiques, en mettant les ministres devant le fait accompli. Cet aspect des choses doit aussi retenir notre attention puisque nous ne voulons pas seulement sauvegarder notre neutralité politique, mais aussi notre intégrité économique et sociale. Sans garanties préalables suffisantes, celle-ci serait, en effet, vite broyée par cet engrenage et il serait trop tard pour intervenir utilement."

2. Commentaires divers

a) Europa (organe de l'Union européenne, numéro d'octobre)

Hans Bauer juge favorablement la déclaration de la Suisse et ajoute :

"Es ist klar, dass eine Assoziierung nur möglich ist, wenn weder die Eidgenössenschaft als Staat mit einmaligen Grundsätzen und Institutionen, noch die EWG etwas von ihrem wesentlichen Gehalt preisgeben müssen. Auch da hat sich ja der europäische Realismus zu bewähren, der die Erhaltung und Entfaltung der besonderen Wesenart jedes Volkes in den durch die Wahrung der gemeinsamen Lebensinteressen gebotenen Grenzen als den eigentlichen Sinn und als oberstes Prinzip des europäischen Zusammenschlusses respektiert."

Un autre article analyse la déclaration de la Suisse et tout particulièrement les réserves relatives à la neutralité qu'il interprète restrictivement.

"... restriktiv zu verstehen ?

Es sind die drei Forderungen, die auch Schweden und

/...

- 4 -

Oesterreich bei der EWG angemeldet haben. Man kann meinen, dass sie sehr anspruchsvolle Forderungen sind. Andererseits zeigt eine genaue Lektüre, dass hier Prinzipien festgelegt werden, deren Anwendung offen bleibt, die allem Anschein nach aber restriktiv angewendet werden sollen."

"... Und in Bezug auf die "Ultima ratio", die eventuelle Kündigung des Assoziationsabkommens, sagt die Erklärung zusätzlich: "Ein derart weitgehender Schritt würde nur in einem nicht vorauszusehenden extremen Fall erfolgen"; also offenbar nicht automatisch beim Einbezug aller oder einzelner EWG-Staaten in einen Krieg - denn das ist zwar ein extremer, aber ein voraussehbarer Fall."

"... Der Bundesrat scheint sich also mit einem Assoziationsrat nicht zufrieden geben zu wollen, sondern - was die Europa-Union wiederholt für die Bewahrung der demokratischen Selbstbestimmung der Schweiz als notwendig erklärt hat - unser Land soll schon an der Ausarbeitung der auch es betreffenden Beschlüsse innerhalb der EWG beteiligt sein. Wichtig ist die Bereitschaft der Schweiz, sich dem Mehrheitsbeschluss eines Schiedsgerichtes zu unterziehen, wenn Differenzen bei der Durchführung des Assoziationsvertrages entstehen. Das könnte etwa dazu führen, dass unser Land vom Kündigungsrecht im "extremen Fall", das der Bundesrat wünscht, nur Gebrauch machen kann, wenn das Schiedsgericht, in welchem die Schweiz keine Mehrheit hat, mehrheitlich anerkennt, dass der "extreme Fall" (wie immer er definiert werden mag) eingetroffen ist."

b) Le Fribourgeois (conservateur chrétien-social)

Selon ce journal, les milieux européens de Bruxelles sont persuadés que la Suisse finira par adhérer au traité de Rome:

"... Pourquoi la Suisse maintiendrait-elle à l'avenir des réserves politiques et économiques à l'égard du Traité de Rome comme elle vient de le faire à Bruxelles, puisque depuis cinq ans, des objections et conditions qualifiées de fondamentales, irréversibles, immuables ont successivement passé de l'érosion à l'abandon pur et simple par le jeu de l'attraction qu'exerce sur l'économie suisse une formidable perspective d'améliorer les affaires par son inclusion dans le système de la CEE ?"

3. Cette analyse n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais on peut néanmoins en conclure

- a) que, par rapport à l'ensemble de la presse suisse, les commentaires critiques sont relativement peu nombreux.

/...

- b) que les opposants - quels que soient les motifs divers qui les inspirent, attaquent en général notre demande d'association au nom de la sauvegarde de notre indépendance et du maintien des droits du peuple. Le thème de la neutralité n'est guère exploité sauf dans les journaux d'obédience communiste.

II Presse étrangère

1. La presse étrangère a continué à prêter une certaine attention à la déclaration de la Suisse. Le fait le plus saillant est l'entrée en lice de la presse russe.

On constate :

a) que la neutralité suisse est attaquée tant du côté russe où l'on met en doute son sérieux (Izvestia) que du côté américain (Time) où on la juge intenable. La neutralité suisse est aussi attaquée en Belgique (Le Soir);

b) que le reproche du manque d'esprit "européen" est aussi très fréquent;

c) qu'il y a de grandes divergences dans les renseignements donnés sur l'accueil fait à notre déclaration. Celui-ci est qualifié de glacial par le "Time", le "Sunday Times" et le "Times", alors que d'autres journaux (Rheinischer Merkur, la Provincia) le jugent favorable. On relève ces mêmes divergences dans l'interprétation de nos réserves qui sont atténuées ou grossies selon les besoins de la cause. Mais quelles que soient les tendances, le problème de notre association est considéré comme sérieux;

d) que la solution de l'accord commercial pour les neutres est très souvent préconisée;

e) qu'en cas d'association, le pouvoir de l'associé d'influencer la formation des décisions de la CEE doit, selon la plupart des auteurs, être strictement limité;

f) que le "Washington Post" fait comme le "Christian Science Monitor" état d'un changement d'attitude de l'administration américaine à l'égard des neutres;

g) que l'on commence à mettre l'accent sur les dangers d'ordre économique qui menacent la Suisse, tels que l'inflation (New York Herald Tribune, Agence quotidienne d'informations économiques et financières),

h) que vu sans doute la tension internationale, les problèmes d'application pratique du droit de neutralité (embargo, trafic d'armes, etc.) suscitent de l'intérêt.

2. Principaux articles

Pour autant que de telles généralités puissent être exactes, on peut dire que grosso modo la presse italienne, française et allemande se montre modérée ou même sympathisante. Il y a des articles beaucoup plus hostiles dans la presse belge et hollandaise, parfois dans la presse américaine (Time) et dans la presse soviétique. L'engagement de Londres est violemment critiqué dans le "Sunday Times".

a) CEE

Belgique

Le Soir (7/8 octobre 1962, Gavin Gordon)

Le cas de la Suisse est présenté dans un esprit très négatif.

"Certains observateurs du Marché commun croient que la demande suisse "d'association", en vertu de l'article 238 du traité de Rome, marque le commencement de la fin de la candidature britannique en tant que membre à part entière."

"La requête de la Suisse est formulée de telle façon que la Communauté européenne sera dans l'impossibilité de l'accepter. Il est évident qu'une réponse qui laisserait la Suisse sans amis ne pourrait guère être considérée comme satisfaisante dans le cadre des engagements de la Grande-Bretagne à l'égard de l'A.E.L.E."

"Il convient de noter que le ministre suisse des Affaires étrangères, M. Wahlen, au cours d'une conversation qui a suivi l'annonce de la demande détaillée présentée par la Suisse, a déclaré catégoriquement que son pays refuserait un simple accord commercial, si c'était ce qu'on lui offrait au lieu du traité d'association qu'il sollicite. Si tel devait être le cas, a-t-il dit, il aurait un "très, très sérieux entretien avec M. Heath", afin de s'assurer des intentions du gouvernement britannique. Le problème, par conséquent, est nettement et franchement posé."

L'auteur passe ensuite en revue les réserves de notre déclaration en les simplifiant et en les grossissant à l'extrême. Exemples:

Politique commerciale commune: Aucun engagement ne sera accepté.

Politique monétaire: Une "très étroite coopération" est acceptée. Mais en réponse à des questions qui leur ont été posées, les ministres suisses ont clairement fait comprendre que celle-ci ne devrait jamais aller jusqu'à établir un contrôle qui révélerait sur un plan intergouvernemental des mouvements monétaires qui soient aptes à financer éventuellement des actes

terroristes, révolutionnaires, etc.

Intégration politique: ... La Suisse ne se prêtera à aucun acte, à aucun système, fût-ce de caractère commercial, qui puisse être interprété comme couvrant un objectif politique. Toutes mesures telles qu'un embargo ou un contingentement (par exemple le pétrole russe) seraient automatiquement rejetées, etc.

"... Dans les limites de ces nombreuses réserves, il est permis de se demander ce qui subsiste de l'esprit de l'Europe. On peut faire valoir, en outre, que les Suisses font un fétiche de leur neutralité qui, disent-ils avec raison, a été depuis plusieurs siècles une réalité reconnue: mais qui, néanmoins, date d'un temps d'hostilité active et répétée entre les puissances limitrophes. Ces puissances sont à présent unies dans la structure de la Communauté, à la seule exception de l'Autriche, qui d'ailleurs, sollicite aussi son admission, et les dangers, s'il y en a, proviennent d'ailleurs. Les Suisses cependant, peuvent montrer peu d'empressement à accepter de se baser sur cet argument pour modifier leur politique et pour lier leur sort politique et économique à celui de l'Europe occidentale, pour le meilleur et pour le pire. Les motifs de refus que la Suisse peut avoir sont exposés avec beaucoup plus d'énergie que ce ne fût le cas pour la Suède ou l'Autriche; mais ils sont, si l'on s'en réfère à l'actualité politique, moins justifiables."

"...Cela ne signifie pas qu'une association ne puisse pas être réalisée; cela veut simplement dire qu'elle ne peut pas être réalisée sous une quelconque des formes existantes. Les experts de la Communauté ne doivent pas être incapables de trouver une formule d'accord commercial, dont les conditions se rapprochent suffisamment d'une union douanière effective ou éventuelle, pour obtenir l'approbation du GATT."

"... Il est clair que le problème d'une association satisfaisante pour l'Afrique dépend de l'abandon des derniers vestiges de colonialisme; le problème suisse dépend de l'abandon du préjugé selon lequel un associé européen hautement développé devrait être un pseudocommunautaire. Les deux nécessités principales semblent avoir beaucoup de points communs; et il se peut que soit trouvée une formule qui permette encore que l'esprit d'union fleurisse entre ceux qui ont accepté l'appartenance intégrale, sans donner à ceux qui ne l'ont pas acceptée l'impression qu'ils sont traités comme d'inacceptables hérétiques. Après tout, la Communauté économique européenne est, de par son nom et sa nature, économique, avant d'être politique, spirituelle, religieuse et même culturelle."

L'Echo de la Bourse (2 octobre 1962)

Voit dans les demandes de la Suisse et de l'Etat d'Is-

/...

raël deux cas types dont la solution "peut constituer la base d'une réglementation inédite à appliquer dans l'avenir, aux nations limitant de la même manière leurs ambitions à l'égard du Marché commun".

Au point de vue historique, la neutralité suisse est dépassée et "on pourrait ajouter que le postulat politique découle implicitement du postulat économique. A terme, il nous semble inconcevable qu'une fusion d'intérêts puisse être efficace si les partenaires restent séparés par des considérations politiques divergentes. La solidarité impose des devoirs répartis équitablement à charge de ceux qui, librement, se donnent pour mission de vivre ensemble "pour le meilleur et pour le pire"."

Allemagne

Rheinischer Merkur (5 octobre 1962, Elmar Mundt)

"Die Erklärung der Vertreter des Bundesrats ist in Brüssel wegen ihres Beachtlichen Verständnisses für das Wesen der Gemeinschaft positiv aufgenommen worden. An der Ernsthaftigkeit des schweizerischen Willens zu einer für beide Seiten fruchtbaren Zusammenarbeit wird nicht gezweifelt..... Andererseits kann sich die Exekutive der EWG in ihren Entscheidungen nicht durch Rücksichten auf neutrale Assoziierte hemmen lassen, die als Nichtmitgliedsländer im Vestibül der Gemeinschaft angesiedelt werden und auf die gemeinsame Politik keinen Einfluss haben können. Mit anderen Worten: Der Assoziationsrat, in den die EWG mit den neutralen Ländern zusammenarbeiten würde, kann kein zu grosses Eigenleben führen und darf insbesondere nicht Entscheidungen des Ministerrats und der Kommission inhibieren. Da liegt die Problematik, selbstverständlich auch in einigen Sonderwünschen der Neutralen. In Brüssel rechnet man damit, dass die Verhandlungen - nach Abschluss der Gespräche mit Grossbritannien - schwieriger werden als diese. Doch bis dahin fliesst noch viel Wasser vom Gotthardt in die Nordsee und ins Mittelmeer."

Die Welt (26 septembre 1962)

"Wenn aber die Gemeinschaft, wenigstens zunächst, nicht zu stark ausgeweitet werden soll, wird sie gezwungen sein, die Wünsche von Beitritts- oder Assoziierungs-Kandidaten auf andere Weise zu befriedigen. Viele dieser Wünsche beruhen zunächst nur auf der Sorge um die künftige Entwicklung des Aussenhandels dieser Länder, die durch den gemeinsamen Aussenzolltarif der EWG beeinträchtigt werden könnte. Eine liberale Aussenhandelspolitik der Gemeinschaft würde Vielleicht manche Beitrittsverhandlung überflüssig machen."

Europa-Union (28 septembre 1962)

"Die Neutralen wollen nicht in den Verdacht eines Ab-

- 9 -

weichens von der Politik der Neutralität geraten, sie wollen aber auch nicht den politischen Charakter der EWG durchlöchern.

Bedauerlicherweise wurde diese saubere Trennung in Brüssel nicht immer beachtet. Auch Hallstein ist in seiner Rede vor den europäischen Parlamentariern in Strassburg einer klaren Stellungnahme ausgewichen. Die gelegentlich von der Kommission, aber auch von Spaak, vertretene These, die Assoziierung sei eigentlich nur für wirtschaftlich schwache europäische Länder und allenfalls für nichteuropäische Länder vorgesehen, die Neutrale hätten sich also zwischen Nichtmitgliedschaft und Vollmitgliedschaft zu entscheiden, wirkt sich jetzt als eine Belastung bei den kommenden Verhandlungen aus.

Da gerade die Kommission - völlig zu Recht - immer wieder den politischen Charakter der EWG hervorhebt, hat sie so Moskau einen Vorwand geliefert, jede Zusammenarbeit eines neutralen Landes mit der EWG als unvereinbar mit eben dieser Neutralität zu bezeichnen. Nun lohnen es alle drei Länder zwar ab, ihre Neutralität von Moskau bestimmen oder auslegen zu lassen, aber zumindest im Falle Oesterreich ist eine massive sowjetische Intervention nicht auszuschliessen.

Die Vernunft gebietet, die Assoziierung der Neutrale so zu gestalten, dass sie wirtschaftlich wie Mitglieder behandelt werden, ohne an politische Beschlüsse und Entwicklungen gebunden zu sein. Die langjährige Wirtschaftsunion zwischen Belgien und Luxemburg wie auch die Zusammenarbeit unter den skandinavischen Ländern beweisen, dass solche Lösungen möglich sind. Das Argument, die Neutrale nähmen damit Rechte in Anspruch ohne Pflichten zu übernehmen, ist wenig stichhaltig. Im Grunde ist es umgekehrt. Der Vorteil einer Beteiligung am Gemeinsamen Markt wird weitgehend aufgewogen durch den offensichtlichen Nachteil, an den wirtschaftspolitischen und politischen Entscheidungen der Vollmitglieder nicht mitwirken zu dürfen. Man wird zwar im Interesse europäischer Solidarität gewisse Rücksichtnahmen der Vollmitglieder auf die Assoziierten durch rechtzeitige Konsultationen erwarten dürfen, doch ändert das nichts an der Tatsache, dass die Entscheidungen von den Vollmitgliedern allein getroffen werden."

Pays-Bas

Le journal "Heet parool" ainsi que les autres journaux socialistes indépendants hollandais annonce à grand fracas l'existence d'un plan français de limitation de la CEE et ajoute:

"Es sind vor allem die drei neutralen Staaten, die viel für diesen französischen Vorschlag übrig haben. Sie glauben dass ihre Neutralität durch ein gewöhnliches Handelsabkommen viel besser gesichert werden kann als durch Assoziation mit der EWG. Sie würden es ausserdem begrüessen, wenn auch Dänemark und Norwegen ausserhalb der EWG bleiben, damit sie ihre eigenen

/...

- 10 -

Bande mit diesen Ländern aufrecht erhalten können. Offenbar realisieren sie nicht, dass die Handelsabkommen, zu denen die EWG eventuell bereit wäre, auf jeden Fall weniger vorteilhaft für sie sein würden als eine Assoziation oder die vollständige Mitgliedschaft."

"Europese Gemeenschap", bureau d'information des communautés européennes*, reconnaît en la Suisse, bien que sa neutralité soit dépassée, l'Etat "européen" par excellence:

"Die Schweiz befindet sich im Herzen des Europas der Sechs. Die Schweiz ist mit diesen Sechs, die nach Jahrhunderten des Kampfes eine politische Einheit bilden werden, durch gemeinsame Traditionen eng verbunden. Man darf hoffen, dass die Beziehungen zwischen der Schweiz und der Europäischen Gemeinschaft mehr als ein Handelsabkommen oder ein rein wirtschaftliches Abkommen umfassen werden."

b) AELE

Royaume-Uni

Sunday Times (30 septembre 1962)

Frank Giles, correspondant pour les affaires étrangères du "Sunday Times" pose la revue des difficultés que doit affronter M. Heath:

"There are admittedly some awkward corners still to be got round. Earlier this year in these columns I likened the pledges given by Britain to her EFTA partners (the outer Seven) to an albatross. The wings of this unpropitious bird can now be heard flapping with increasing insistence.

Swiss greed. One day last week the Swiss Government made its submission to the EEC for associate membership, and the nature of their claim seems to have discouraged, where it did not infuriate, the officials in Brussels, for whom the idea of neutrality is thoroughly antipathetic to their vision of European unity. While Austria's neutrality created by the 1955 Peace Treaty is a thing apart, and may therefore expect special consideration, the Swiss and the Swedes, in their desire to have all the economic advantages of the Common Market with none of its responsibilities, seem to be opening their mouths altogether too wide. If we really had to wait until their full hunger were satisfied, we should remain outside the Common Market for a long time to come."

Times (15 octobre 1962)

Le correspondant de Bruxelles du "Times" écrit:

"The reception given to the Swedish and Swiss state-

* Nous ignorons s'il s'agit d'un organisme officiel.

ments has been decidedly cool. These countries, according to a commonly-held view, have not yet grasped the fact that the Six form a Community. To ask for derogations from the Treaty of Rome, in particular to keep the powers of making independent trade agreements with other countries, and to reserve the right of suspending or denouncing the association, goes against the whole grain of the Community.

As the treaty does not state what association consists of, it has to be defined more or less pragmatically, but what these countries are seeking may well be met by a simple trade agreement and mutual tariff concessions. It may be noted, however, that consideration of Austria's position seems altogether more sympathetic."

c) Europe orientale

URSS

Les "Izvestia" ont publié le 5 octobre un article intitulé "La neutralité suisse en danger"* (voir annexe)

Le fait même de poser la question d'une association de la Suisse au Marché commun, disent les "Izvestia", signifie une sérieuse réorganisation de toute la politique extérieure de la Suisse. Faire ou non le pas décisif, tout cela dépend en dernier ressort de la volonté du peuple suisse et de son gouvernement. Mais les suites de "l'association" dépasseront de loin le cadre des frontières nationales et "ceux à qui la cause de la paix est chère ne peuvent pas ne pas s'en inquiéter." De plus en plus la Suisse adapte sa politique à celle de l'OTAN (campagne contre le commerce avec l'Est, boycott des liens culturels avec l'URSS, plan d'armement atomique de l'armée, plan d'association à la CEE); pour ne pas mécontenter l'opinion publique cependant, les dirigeants de la Suisse sont forcés de masquer leur but véritable et d'user de subterfuges tels que la demande d'une clause formelle relative au maintien de la neutralité suisse dans un traité d'association.

Il est peu probable que cette clause puisse sauver la situation; la CEE, en effet, est inféodée à l'OTAN et les Six ne feront, du reste, rien pour aider la Suisse à sauvegarder sa neutralité. "En outre, l'orientation économique unilatérale qui deviendra inévitable après l'association de la Suisse au Marché commun placera dans les mains des manitous de l'OTAN assez de moyens pour une pression politique." "En s'associant au Marché commun, la Suisse pourrait bien mettre en branle le glas qui annoncera la mort de sa neutralité."

/...

* "Tryd" organe des syndicats, a repris le 12 octobre le même thème à l'égard de la Suède, mais en visant moins le gouvernement suédois que l'attitude des syndicats. La brochure de Myrdal est longuement citée à l'appui de la justesse des thèses soviétiques.

- 12 -

L'article des "Izvestia" reprend le thème d'un article de la "Pravda" d'août 1962 sur l'incompatibilité de l'association au marché commun avec une politique de neutralité.

(voir annexe)

Tchécoslovaquie

Le "Rudé právo" publie le 15 octobre une note relative à la Suisse:

"Das Schweizerische Volk soll sich auf die Schwierigkeiten vorbereiten, die es bei der "Zusammenarbeit" der Schweiz mit dem Gemeinsamen Markt erwarten, erklärte der schweizerische Präsident Paul Chaudet. Er gab gleichfalls zu, dass dieses Problem die Neutralität der Schweiz berühre."

d) Pays d'outre-mer

Etats-Unis

Time (5 octobre 1962)

La neutralité suisse est intenable et condamnée peut-être à disparaître du fait même des succès du Marché commun.

La déclaration suisse a été très mal accueillie à Bruxelles:

"Last week, at Switzerland's "audition" in Brussels, the Six listened coldly and with sharp disappointment to wholly unrealistic Swiss demands for the right to conclude trade agreements outside the framework of the Market, to be free of the Market's agricultural restrictions, and to be able to opt out of the Market in the event of war. What amazed the Market nations was that in trying to separate economic questions from political questions, the Swiss showed a woeful lack of understanding of what the common market was all about."

Le "New York"Times

A publié à l'occasion de la déclaration de la Suisse une étude sur le problème des travailleurs étrangers en Suisse:

"Influx of Foreign Labor Poses Major Problem for Switzerland".

Le "New York Herald Tribune" du 14 octobre 1962

Consacre un article au danger d'inflation en Suisse et conclut:

"If the "overheating" continues, imports will continue -while higher production costs erase any competitive export advantage. Added to these perils, the sturdy, industrious

/...

- 13 -

Swiss face discrimination from their best export customers as Common Market members raise external tariff walls and scrap the barriers between them.

Switzerland's application to the EEC, therefore, may have considerably more immediacy than it would appear on the surface. If her overworked economy cannot properly be lubricated from the inside, EEC membership could become vital - forcing the Common Market to commit itself on the intricate matter of its philosophy toward all neutral nations."

Washington Post (9 octobre 1962)

Robert H. Estabrook écrit:

"The new American trade bill opens possibilities for reducing tariffs and will help with the applications of Sweden, Switzerland and Austria for association. The State Department which has been arguing to exclude the neutrals has now relaxed its pressure. After British entry, the neutrals may be accommodated with trade agreements which they can call association, but which will not compromise EEC political objectives." *

e) Des résumés de la déclaration de la Suisse ont paru dans la plupart des pays d'outre-mer, mais sans commentaires. Un journal de Madagascar cependant a relevé assez longuement les services de la neutralité suisse sur le plan international.

Annexes: article des "Izvestia"
du 4 octobre 1962

article de la "Pravda"
d'août 1962

article du "Time"
du 5 octobre 1962

* Le "Christian Science Monitor" (voir note du 3 octobre 1962) faisait aussi état d'un changement d'attitude de l'administration américaine. Ces rumeurs n'ont pas été confirmées par notre ambassade aux Etats-Unis.

Distribution:

M. le Conseiller fédéral F.T. Wahlen
M. le Conseiller fédéral Hans Schaffner
M. l'Ambassadeur P. Micheli
M. l'Ambassadeur E. Stopper

Division du commerce
Division des affaires politiques du D.P.F.
Bureau de l'intégration
Service d'information et de presse du D.P.F.
Service de documentation politique du D.P.F.
Section financière du D.P.F.

Ambassade de Suisse à Paris
Ambassade de Suisse à Cologne
Ambassade de Suisse à Rome
Ambassade de Suisse à Bruxelles
Ambassade de Suisse à La Haye
Ambassade de Suisse à Stockholm
Ambassade de Suisse à Vienne
Ambassade de Suisse à Londres
Ambassade de Suisse à Lisbonne
Ambassade de Suisse à Copenhague
Ambassade de Suisse à Oslo
Ambassade de Suisse à Washington
Ambassade de Suisse à Ottawa
Ambassade de Suisse à Helsinki
Ambassade de Suisse à Moscou
Mission suisse auprès des communautés européennes, Bruxelles
Délégation suisse près l'AELE, Genève
Délégation suisse près l'OCDE, Paris

J, L, Po.